

BAC GÉNÉRAL

2021 - Option Scientifique



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le baccalauréat général dispensé au lycée de la Saussaye est le bac général de l'Éducation Nationale. Il a une forte connotation scientifique avec une spécialité biologie-écologie spécifique à l'enseignement agricole. Ce baccalauréat avec l'enseignement mathématiques complémentaire en classe de terminale sera un diplôme avec un cursus complet en sciences (biologie-écologie, physiques-chimie et mathématiques obligatoires en première comme en terminale.)

CONTENUS DE LA FORMATION

Enseignements obligatoires communs aux baccalauréats généraux :

Français en première, philosophie en terminale, histoire-géographie, enseignement moral et civique, deux Langues vivantes, éducation physique et sportive, enseignement scientifique,

Enseignements obligatoires de spécialités :

En première : Biologie-écologie, physiques-chimie, mathématiques.
En Terminale : Biologie-écologie, physiques-chimie

Enseignements optionnels

(ouverture selon inscrits et moyens)

Pratiques physiques et sportives (équitation), Pratiques sociales et culturelles, **Mathématiques complémentaires**

MODALITES D'ÉVALUATION ET DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

Le bac sera composé de 5 épreuves ponctuelles terminales (EPT) du contrôle en cours de formation (CCF) et du contrôle continu en première et en terminale. L'ensemble des épreuves ponctuelles terminales représentera 60% de la note finale de l'examen, **et le contrôle continu (CCF) représentera 40%.**

Orientation - Poursuite d'études :

Poursuite d'études à dominante scientifique : Classes préparatoires pour les concours vétérinaires, aux grandes écoles, écoles d'ingénieurs, **BUT**, Université, **BTSA/BTS**.

Taux de réussite à l'examen :

Session 2021 : 100% de réussite

CONDITIONS ET MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Avoir suivi une scolarité jusqu'en seconde et avoir obtenu un avis favorable de passage du conseil de classe, retirer un dossier de demande d'admission auprès du lycée.
 - Étude du dossier pour la commission d'admission et réponse du lycée. Téléchargement du dossier d'inscription si réponse favorable.
 - Les élèves n'ayant pas réalisé leur seconde GT au sein de l'établissement peuvent entrer en classe de première après avis de la commission et sans demande de dérogation.
- Il est vivement conseillé de venir lors des Journées Portes Ouvertes de l'établissement.